

20100114_DL_03

OBJET :
Budget annexe -
contributions 2010 des
membres

Date de convocation :
28 décembre 2009

Date de séance :
14 janvier 2010

Date d'affichage : cf. AR de
dépôt en préfecture

Membres en exercice : 30

Membres présents : 16

Membres votants : 17
1 pouvoir : cf. PVS

ABSENTS : cf. PVS

Adoptée à la majorité
41 voix **POUR**
6 voix **CONTRE**

**Jours et heures
d'ouverture du syndicat
mixte :**

Du lundi au vendredi
de 9h00 à 12h30
et
de 14h00 à 17h30

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille dix, le 14 janvier à 17h00 le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Jean-François VASSEUR, Président

Etaient présents : Jean-François VASSEUR, Daniel BEAUPERE, Denis CADIX, Michel CAPON, Daniel CARPENTIER, Yannick DESSAINT, Sébastien HARDY, Olivier JARDE, Daniel LEROY, Patrice LETALLE, Serge OLIVIER, Daniel PROUILLE, Jean-Claude RENAUX, Gilbert SAVY, Jean-Pierre TETU et Michel WATELAIN.

Secrétaires de séance : Jean-Claude RENAUX et Jean-Pierre TETU

LE COMITE SYNDICAL

- Vu les statuts du syndicat mixte,
- Vu le débat d'orientation budgétaire du comité syndical du 20 novembre 2009,
- Vu le projet de Budget Primitif 2010.

DELIBERE

ARTICLE 1 – Les contributions 2010 d'Amiens Métropole et du Conseil général de la Somme au budget annexe de Somme Numérique sont détaillées comme suit :

Membres	Hotline	Forfait RESEAU
Conseil général de la Somme		80 000€ HT
Amiens Métropole	31 000€ HT	80 000€ HT

ARTICLE 2 – Ces contributions seront prélevées en début d'année par l'émission d'un titre de recette de Somme Numérique.

Fait à Amiens, le 20 janvier 2010




Le Président